

EXIGENCES SECONDAIRES EN MATIÈRE D'IMMUNISATION pour l'année 2021-2022

Septième année

3 doses du vaccin DTC/DTCa/DCaT/TD avec une dose reçue à l'âge de 4 ans ou après

1 dose de rappel du vaccin contre le tétanos, la diphtérie et la coqueluche (si au moins 5 ans se sont écoulés depuis le dernier vaccin contre le tétanos ; le rappel DOIT être effectué une fois le délai de 5 ans écoulé.)

3 doses du vaccin contre la polio, dont une dose à l'âge de 4 ans ou après (le vaccin contre la polio n'est pas requis pour les élèves de 18 ans ou plus)

2 doses du vaccin ROR (ou une dose du vaccin contre la rougeole et une dose du vaccin ROR) reçues à l'âge de 1 an ou après*

3 doses du vaccin contre l'hépatite B

2 doses du vaccin contre l'hépatite A reçues à l'âge de 1 an ou après*

2 doses du vaccin contre la varicelle (si l'élève n'a pas eu la varicelle)

1 dose du vaccin antiméningococcique

De la huitième à la douzième année

3 doses du vaccin DTC/DTCa/DCaT/TD dont une reçue à l'âge de 4 ans ou après (une dose doit avoir été administrée dans les 10 dernières années)

3 doses du vaccin contre la polio, dont une dose à l'âge de 4 ans ou après (le vaccin contre la polio n'est pas requis pour les élèves de 18 ans ou plus)

2 doses du vaccin ROR (ou une dose du vaccin contre la rougeole et une dose du vaccin ROR) reçues à l'âge de 1 an ou après*

3 doses du vaccin contre l'hépatite B

2 doses du vaccin contre l'hépatite A reçues à l'âge de 1 an ou après*

2 doses du vaccin contre la varicelle (si l'élève n'a pas eu la varicelle)

1 dose du vaccin antiméningococcique

*** Les doses administrées jusqu'à 4 jours (4e jour compris) avant l'anniversaire satisferont aux exigences requises pour rentrer à l'école.**

****Si une combinaison de quatre doses de VPO et VPI a été reçue avant l'âge de 4 ans, aucune dose supplémentaire n'est requise.**

Des exceptions au respect de ces exigences sont autorisées sur une base individuelle, comme le précise la loi Texas Education Code 2.09 , Chapitre 97. Pour plus d'informations, contactez l'infirmier de l'école.